royer pour appliquer le Décret libérateur de Pie X sur la communion des enfants. Elle y était une réalité avant la lettre, mais aussi quelle sève chrétienne ! Ceux qui ont contemplé de leurs yeux, à travers leurs larmes de joie, la communion des dix mille ou douze mille enfants à Saint-Publiu ne l'oublieront jamais, et, plus encore que l'enthousiaste défilé devant le cardinal légat, ils reverront la scène incomparable de ces petits se disputant, en quelque sorte, la place au banquet sacré et disant au légat, aux six évêques, aux quatorze prêtres qui distribuèrent la sainte Hostie pendant une heure et demie : « A moi, Père, à moi : *a me, a me.* » Les derniers jansénistes se voileront la face devant cet élan ; Mgr Eymard l'a appelé, lui, au milieu des applaudissements, « un désordre admirable ».

Malte est aussi, nous l'avons dit déjà, l'île hospitalière et fraternelle. Nous répétions à ces amis lointains, et si proches du cœur, notre ravissement devant les merveilles de leur Congrès, la fermeté de leur foi, leur charité délicate ; ils sourialaient d'aise, heureux que nous les comprenions, mais ils savaient rien de la fierté de ceux qui se croient l'unique peuple du monde ; ils aiment trop leurs frères.

Fidèle à son Dieu, fidèle à l'Eglise et au Pape, fidèle à la charité fraternelle, Malte est tout cela d'une manière exquise. Nous ne l'oublierons pas ; à l'heure de quitter ses rivages, les versets nous reviennent du psaume où les Juifs juraient de ne perdre jamais le souvenir de Jérusalem. Mais ce que nous emportons, c'est de voir ceux de France goûter à la table de famille toujours dressée le pain fraternel qui n'est, nulle part, plus exquis qu'aux rivages de Malte. Toute l'histoire y est pétrie de notre sang et de notre amour. Avant de quitter à regret la basilique des Chevaliers, nous sommes allés poser le front sur le tombeau du grand-maître Jean de la Valette pour lui demander à l'intention des lutteurs de France son courage et sa foi, et la résolution de ne pas se relâcher de la lutte : « Un chevalier peut mourir, mais reculer, jamais ! »

Puis, sortant de la crypte où repose tout un passé de combats et de victoires, nous avons ramené notre cœur dans un dernier contact avec un peuple admirable en sa foi, peuple de frères et d'amis qui comprennent si bien notre langue et nous aiment à ravir. Entre eux et nous, l'union est à la vie et à la mort.

A. DOSSAT.

S. E. le cardinal Vannutelli à l'A. C. J. F.

L'Association catholique de la Jeunesse française a reçu jeudi soir S. Em. le cardinal Vannutelli.

A 600 entrée dans la salle, trop petite pour recevoir la foule des jeunes gens accourus, Son Eminence fut saluée par d'enthousiastes vivats. Elle prit place sur une étroite estrade, entourée de Mgr Baudrillart, de M. le comte de Mun, de M. l'abbé Corbillé, aumônier ; de M. l'abbé Tournade, ancien aumônier de l'A. C. J. F., du colonel Keller, de MM. de Ludre et Joseph Denais, députés ; du docteur Michaux, de MM. H. Reverdy et H. Bazire, etc., etc.

En quelques mots fort éloquents, M. P. Gerlier, président général de l'Association, présenta à Son Eminence les personnalités présentes ; pour chacune d'entre elles il sut trouver le mot du cœur. Puis il affirma une fois encore l'indéfectible attachement de l'A. C. J. F. au Souverain Pontife, à l'Eglise, à la France, à la France « qui reste toujours la source intarissable des dévouements qui ne savent pas se lasser et des héroïsmes qui ne savent pas défaillir ».

Avec une paternelle bonté, le cardinal Vannutelli répondit qu'à son sens quelque chose aurait manqué aux fêtes d'Osanam si le légat du Pape n'était pas venu faire une courte visite à l'A. C. J. F., qui continue si parfaitement l'œuvre de ce grand chrétien, qui s'inspire si parfaitement de ses exemples et qui semble lui avoir empruntés sa devise : « Piété, étude, action. » Il se déclara fort ému de l'accueil qui lui était fait : « Cette visite, dit-il, à la veille de mon départ, est le couronnement, j'oserais dire le bouquet, de ma mission. Je n'aurais pas besoin d'attirer sur elle l'attention du Souverain Pontife. De lui-même il me parlera de vous, car il vous porte tout particulièrement dans son cœur ; les témoignages de cette affection ne vous ont d'ailleurs pas manqué. Continuez dans la voie où vous êtes engagés et qu'a si magnifiquement ouverte M. le comte de Mun. Les bénédictions de Rome vous accompagnent. »

D'enthousiastes acclamations accueillirent ces paroles. Puis Son Eminence se retira, après avoir daigné entendre l'*Hymne à l'Immortel*, et donna la bénédiction papale.

Jeudi après-midi, M. et Mme Keller ont présenté au cardinal légat les membres du Comité catholique de défense religieuse, pour chacun desquels il a eu de très aimables paroles.

Il a reçu aussi le Conseil fédéral de la ligue patriotique des Françaises.

Vendredi, à midi, le cardinal a déjeuné chez M. le marquis de Rosanbo, ancien député, gendre de M. Caron, président général des Conférences de Saint-Vincent de Paul, et qui le reçoit à la place de son beau-père, malade.

A 6 heures, il reçoit, rue de Sèvres, les membres du Conseil général des Conférences de Saint-Vincent de Paul, et samedi, dans l'après-midi, le cardinal légat quittera Paris pour retourner à Rome.

Assemblée générale de la Corporation des publicistes chrétiens

Les publicistes chrétiens chez le cardinal Vannutelli

La corporation des publicistes chrétiens, tenant hier son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Victor Taunay, son président, a souhaité la bienvenue au R. P. Janvier, l'éminent prédicateur de Notre-Dame, dont elle célébrait l'entrée dans ses fonctions d'aumônier de la corporation.

Cinquante membres assistaient à la réunion et au banquet qui a suivi.

Après lecture et approbation des rapports des secrétaires et trésoriers de la corporation et des deux Syndicats, journalistes et écrivains, qui la composent, l'assemblée a renouvelé les pouvoirs des membres sortants du Conseil rééligibles.

Le président a prononcé une allocution d'un grand charme et d'une grande élévation de pensées, en saluant d'abord le R. P. Janvier, le religieux accompli qui sera notre lumière et notre conseil, puis notre confrère, le baron Joseph du Teil, dont la croix d'honneur vient de consacrer le dévouement à la Société antiesclavagiste et à diverses œuvres militaires et coloniales.

Dans sa réponse d'une émouvante éloquence, le R. P. Janvier a apporté comme don de joyeux avènement la bonne nouvelle que le légat du Pape, S. Em. le cardinal Vannutelli, voulait bien recevoir, le lendemain matin, la corporation des publicistes chrétiens, représentée par son bureau. Le nouvel aumônier a célébré l'œuvre d'Osanam, dont on fête actuellement le centenaire, et le baron du Teil a dit quelques mots de l'œuvre civilisatrice de la France en Afrique.

Ce matin, à 11 heures, le président et les membres du Conseil de la corporation se sont rendus à la maison des Lazaristes de la rue de Sèvres, où ils ont été introduits auprès du légat par le R. P. Janvier.

M. Victor Taunay, président, a exprimé au cardinal, en priant Son Eminence de les transmettre au Saint-Père, les sentiments de dévouement filial et absolu de la corporation.

Le cardinal s'est déclaré profondément ému, comme nous l'étions tous, des paroles qui correspondaient si parfaitement au plus intime de nos pensées ; il s'est engagé, en termes pleins de chaleur et d'affection, à transmettre au Saint-Père l'expression des sentiments qui animent la corporation des publicistes chrétiens, dans cette France qu'il aime tant.

Le légat du Pape s'est fait présenter chacun des publicistes chrétiens et a adressé à chacun d'eux des paroles qui laisseront dans le cœur de tous un réconfortant et inoubliable souvenir.

JOSEPH MOLLET.

Pour les fêtes de Jeanne d'Arc

Dimanche, le Comité de Jeanne d'Arc fera offrir, comme l'an dernier, la *petite fleur de Jeanne d'Arc* aux portes de la plupart des Eglises par un groupe choisi de dames et de jeunes filles.

Les offrandes que le public voudra bien remettre dans les tirelires qui lui seront présentées iront uniquement pour but la glorification de Jeanne d'Arc et le patronage des œuvres qui tendent au même but : sanctuaires, statues, monuments, fêtes en l'honneur de la sainte nationale.

Un lancer de ballons pouvant aller à plus de 600 kilomètres et portant en gros caractères l'inscription : « Vive Jeanne d'Arc ! », aura lieu toute la journée place Saint-Augustin.

Une carte postale est attachée à chacun de ces ballons. Un côté est destiné à recevoir avec le timbre l'adresse de la personne qui lance le ballon. L'autre côté contient le libellé suivant : *Ce ballon a été lancé à Paris en l'honneur de Jeanne d'Arc, le dimanche 4 mai. Prière instante à qui trouvera cette carte postale de la jeter immédiatement à la poste... Le Comité donnera une belle statue de Jeanne d'Arc à celui dont le ballon aura porté le plus loin le nom et la gloire de la vierge lorraine.*

Le Comité de réparation nationale envers Jeanne d'Arc répand activement la « Prière pour la France à la bienheureuse Jeanne d'Arc ».

Pour recevoir gratuitement et franco des exemplaires de cette belle prière, enrichie d'indulgences, il suffit de les demander au Comité de réparation nationale envers Jeanne d'Arc, 21, place de la Pucelle, Rouen (Seine-Inférieure).

A Vaireas, la population proteste contre l'interdiction par la municipalité des manifestations sur la voie publique.

De partout, on nous signale d'ardents et superbes préparatifs.

Réunions et Conférences

JOURNÉE DES PATRONAGES A CHARTRES

Répondant à l'appel de Mgr Bouquet, près d'un millier de jeunes gens, des patronages d'Eure-et-Loir se sont réunis à Chartres, le dimanche 27 avril. Cette réunion fut l'occasion d'une imposante manifestation religieuse et patriotique.

La messe militaire et le salut, célébrés dans la cathédrale, avaient attiré une telle foule que pas une place ne restait disponible dans l'immense basilique.

A quatre reprises, magnifique sortège.

Séance solennelle à 2 h. 1/2 au théâtre.

Vers 5 heures, devant une assistance de 5 000 personnes massées sur la place Châtelet, on alla déposer une gerbe de fleurs au pied du monument des Enfants d'Eure-et-Loir, et, après que M. Bourgeois eut prononcé quelques mots vibrants de patriotisme, d'où sur un immense cri de : « Vive la France ! » poussé simultanément par tous les jeunes et la foule, que s'achève cette belle et réconfortante journée.

POUR LA R. P. SCOLAIRE

A Condé (Maine-et-Loire), M. Normand d'Authon donnait une conférence d'un puissant intérêt, le dimanche 27 avril, devant une assemblée choisie d'environ 800 pères et mères de famille.

A la fin de cette imposante réunion, commencée et terminée par la prière, tous les assistants ont couvert de leurs signatures une pétition fortement motivée au maire et aux conseillers municipaux de leur commune en vue d'obtenir l'équitable répartition des secours spéciaux du budget local entre les enfants pauvres de toutes les écoles.

La reprise de la session parlementaire

Dans la seconde partie de la session ordinaire de 1913, qui commencera mardi prochain, 6 du courant, pour se terminer aux environs du 14 juillet, la Chambre aura pour tâche principale la discussion du projet rétablissant le service militaire de trois ans.

Il est impossible de fixer d'avance la date d'ouverture de ce grave débat, la Commission de l'armée n'ayant pas terminé son œuvre. En tout cas, on ne croit pas que la discussion puisse s'engager devant la Chambre avant le milieu de mai.

Dès que le rapport sera distribué, le gouvernement demandera à la Chambre d'en mettre la discussion à son ordre du jour le plus prochain.

Mais, en attendant, il est possible qu'il y ait au Palais-Bourbon un échange d'explications sur notre situation militaire avant même l'examen de la loi de trois ans.

Le gouvernement, en effet, avait fait prévoir avant les vacances de Pâques à la Commission de l'armée son intention de notifier à la Chambre le maintien sous les drapeaux, à partir d'octobre prochain, de la classe qui aura accompli deux années de service.

Cette application anticipée de l'article 23 de la loi militaire de 1905 pourra soulever un débat intéressant. On se souvient, en effet, qu'avant la prorogation, les groupes radicaux ont discuté la question et prétendu que la notification en question ne pouvait être faite d'avance, l'article 23 disant que « le ministre de la Guerre est autorisé à conserver provisoirement sous les drapeaux la classe qui a terminé sa seconde année de service », c'est-à-dire au moment de l'expiration de la deuxième année de service. On doit s'attendre à ce que cette objection soit reproduite à la tribune.

En dehors des questions militaires la Chambre a d'ores et déjà réglé son ordre du jour. On sait en effet qu'il n'y a pas eu clôture par décret, mais simple interruption de la session par décision de la Chambre elle-même.

Le programme de travail établi par la Chambre pour la reprise de ses délibérations comporte en premier lieu la loi sur les travaux du port de Nantes et les divers projets sur le prélèvement au profit des villes et de l'Etat à effectuer sur le produit des jeux dans les casinos des stations thermales et climatériques.

C'est par l'examen de ces deux questions que la Chambre inaugurera la reprise de ses travaux.

Il convient de rappeler que la Chambre ne siège ni le mercredi ni le samedi et que, par suite, elle n'aura à tenir la semaine prochaine que trois séances, celles des mardi 6, jeudi 8 et vendredi 9 mai.

Elle se séparera ensuite jusqu'au mardi 13 mai à cause des fêtes de la Pentecôte qui tombent les 12 et 12 mai.

Le séjour du roi d'Espagne à Paris, qui aura lieu du 7 au 9 mai, n'aura aucune influence sur les travaux parlementaires, les Chambres ayant coutume de siéger durant les voyages de souverains parmi nous.

Congrès de l'Association des Œuvres de Protection de la jeune fille

Séance de clôture

La séance de clôture du Congrès français de l'Association internationale des Œuvres de protection de la jeune fille s'est tenue mercredi après-midi, sous la présidence de S. Em. le cardinal archevêque de Paris.

Mme la comtesse de Caraman, présidente du Comité français, remercia S. Em. le cardinal Amette d'avoir bien voulu honorer de sa présence cette réunion, et affirma une fois encore la volonté de l'Œuvre de la Protection de la jeune fille de se livrer à une tâche d'apostolat chrétien ; puis Mlle de Saint-Seine, secrétaire générale, rappela les résultats acquis depuis le Congrès national tenu à Lyon en décembre 1911.

Avec une éloquence chaleureuse, M. le comte de Clermont-Tonnerre présenta le rapport général sur les travaux du Congrès et rendit hommage à la haute compétence et au dévouement des rapporteurs.

Mme la baronne de Montenach, présidente internationale, ayant remercié les organisateurs du Congrès et les assistants, exposa les périls redoutables du « déclassement » : Il importe avant tout de garder nos jeunes Françaises dans le milieu où Dieu les a placées et de ne pas les vouer par une culture intellectuelle qu'elles ne sont pas aptes à recevoir utilement, ou en les poussant dans une profession à laquelle leur formation familiale ne les a pas préparées, aux pires dangers matériels et moraux. En terminant, Mme la baronne de Montenach affirma que l'Œuvre de la Protection est à l'Eglise et qu'elle ne saurait rien faire que par ses directions.

S. Em. le cardinal Amette après avoir remercié avec un charme délicat les orateurs de la réunion, convia les congressistes à aller de l'avant, à faire toujours plus et toujours mieux : le champ à cultiver reste immense, la tâche à réaliser apparaît d'autant plus importante qu'il ne s'agit pas seulement de sauver des corps, mais aussi et surtout de sauver des âmes.

Çà et là

Morts d'hier

M. Gabriel Dumay, ancien magistrat, secrétaire de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, maire de Talmay (Côte-d'Or). — Un centenaire, Antoine Croc, à Cormes-Minervois (Aude), né le 16 juin 1812. — L'officier d'administration principal retraité Jean Cornac, à Paris. Ce fut lui qui, à Busenval, pratiqua, à l'aide de la dynamite, une brèche dans le mur du parc, permettant aux troupes d'effectuer une sortie. — M. Joseph Unger, président de la Cour suprême de l'empire autrichien, ancien ministre et juriste éminent, 85 ans, à Vienne.

Une délégation du Conseil municipal de Paris est arrivée à Londres. Elle vient étudier les conditions dans lesquelles s'exécutent les travaux de voirie.

M. Dumont, ministre des Finances, a présidé, hier, à Champagnole (Jura), un banquet que lui offraient les électeurs de ce canton.

M. Chapsal, directeur honoraire au ministère du Commerce, est nommé président de la Commission permanente des valeurs de douane, en remplacement de M. Alfred Picard, décédé.

Du 21 au 30 avril, les Caisses d'épargne ont reçu 5 197 924 fr. 53 et remboursé 6 millions 607 763 fr. 81, soit un excédent de retraits de 1 409 841 fr. 28 ; il a été employé en achats de rentes en bourse 655 000 fr. 49. Pour les quatre premiers mois de 1913, l'excédent des retraits sur les versements atteint 23 644 769 fr. 07.

La colonne Mangin livre un sanglant combat

18 MORTS — 41 BLESSÉS

La colonne Mangin a quitté le camp d'Ain-Zerga dans la nuit du 28 avril, se dirigeant sur Sidi-Ali-Bou-Babin, dans le but de surprendre et chasser une harka des Chlench qui empêche les autres fractions des Tadla de se soumettre. La colonne a traversé un terrain jonché des cadavres d'ennemis tombés dans le combat livré à Ain-Zerga, le 26 avril.

A 1 heure de l'après-midi, la colonne arrivait près d'un bois d'oliviers entourant Sidi-Ali ; ce bois était épais et occupé par de nombreux défenseurs.

Après un violent combat, au cours duquel les troupes ont montré un courage superbe, l'infanterie a occupé le village. Le groupe du colonel Mangin tenait les crêtes, pendant que le colonel Gueydon procédait à l'installation du camp.

L'ennemi est revenu très nombreux et très acharné. Le détachement du commandant Bietrix a dû dessiner une vigoureuse contre-attaque et a chassé l'ennemi des hauteurs environnantes. Il l'a ensuite poursuivi, lui causant des pertes sérieuses.

Le combat s'est terminé à 3 heures du soir ; les rebelles se sont enfuis dans toutes les directions.

Nous avons eu 18 tués et 41 blessés. Le nombre des ennemis tués est considérable.

La région où a eu lieu le combat est le centre du mouvement hibiste, et El-Hiba a des représentants influents dans les tribus qui nous ont combattus.

Les blessés

Dans le combat d'Ain-Zerga, les lieutenants Arnaud, Rackbrannoz et Paolotti ont été blessés ; ce dernier officier a été grièvement atteint ; il a été proposé, d'urgence, pour la croix de la Légion d'honneur.

La crise balkanique

Les ambassadeurs se sont réunis et n'ont rien décidé

Ils gagnent du temps

Les ambassadeurs se sont réunis au Foreign Office, jeudi, à 3 h. 1/2 ; ils ont délibéré jusqu'à 6 heures. Diverses propositions portant sur la nécessité pour le Monténégro d'évacuer Scutari et sur les moyens de faciliter au roi Nicolas cette opération ont été examinées.

Ces divers projets comportent l'évacuation immédiate de Scutari et, pour les compensations éventuelles, le Monténégro devra s'en remettre aux puissances.

Les puissances qui ont parlé en faveur de cette solution semblent, dit-on, à peu près certaines que le Monténégro l'acceptera, grâce d'ailleurs aux conseils que certaines puissances lui ont donnés tout récemment. L'Autriche-Hongrie acceptera-t-elle cette solution ? Les ambassadeurs doivent encore l'espérer, étant donné leurs efforts pour empêcher une solution violente qui ne pourrait être utile à personne et qui serait dangereuse pour tous.

Cette espérance a, dit-on, un fondement réel dans ce fait que le gouvernement autrichien lui-même semble avoir admis, à un moment donné, que si le Monténégro évacuait d'abord Scutari, on verrait ensuite s'il ne conviendrait pas d'examiner la question d'une compensation.

Tout dépend donc de l'Autriche-Hongrie. Si elle agit, ce sera uniquement pour empêcher le Monténégro de recevoir des compensations.

La réunion des ambassadeurs a examiné une autre question qui, en ce moment, a une importance très grande : c'est la question de la médiation entre les alliés et la Turquie.

Les ambassadeurs ont reconnu qu'il devenait plus nécessaire que jamais de hâter, en la facilitant de tout leur pouvoir, la signature des préliminaires de paix. Cette signature serait un pas énorme fait dans le sens de l'apaisement général.

Les ambassadeurs ont décidé de se réunir de nouveau lundi prochain.

La situation reste toujours grave : elle est, en somme, la même qu'il y a quatre jours. Mais, comme depuis lundi, la corde ne s'est pas rompue, on a le droit d'espérer encore qu'elle ne se cassera pas.

La conférence s'est terminée à 5 h. 55. L'ambassadeur de Russie est parti le premier, l'ambassadeur d'Autriche s'est retiré le dernier.

Suivant une note communiquée aux journaux, la séance n'a pas abouti à des résultats précis ; toutefois, elle a eu ce résultat important de montrer que le concert des puissances existait toujours et restait intact.

On a gagné du temps, et, disait à ce propos un diplomate, « le temps est notre plus grand allié ».

Le seul facteur du problème, c'est le fait que le Monténégro témoigne de dispositions conciliantes, qui ont frappé les ambassadeurs, ou du moins certains d'entre eux.

On espère que, d'ici lundi, la diplomatie aura réussi à vaincre les dernières difficultés pour arriver à une formule susceptible de répondre aux vues des puissances en ce qui concerne l'évacuation de Scutari et son annexion à l'Albanie, tout en donnant aux désirs du Monténégro une satisfaction acceptable pour tous les intéressés.

La réponse du Monténégro

Dans sa réponse à la note des grandes puissances, le gouvernement monténégrin proteste de sa déférence à leur égard, et déclare que la prise de Scutari ne constitue nullement un défi à leur décision précédente.

Il exprime toutefois le regret de ne pas connaître encore, à l'heure actuelle, la délimitation projetée de l'Albanie.

Le gouvernement monténégrin se réfère à la communication faite par les alliés aux puissances, à la date du 24 avril, et se réserve d'aborder la question de Scutari au cours des négociations de paix, lorsque les alliés discuteront avec les grandes puissances la délimitation définitive de l'Albanie.

Les puissances remettent une note à la Porte

Jeudi matin, à 11 heures, le marquis de Pallavicini, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, doyen du corps diplomatique, a remis à la Sublime Porte une note collective signée de tous les ambassadeurs, et dont voici le texte :

« Les ambassadeurs soussignés d'Autriche-Hongrie, de Grande-Bretagne, de France, de Russie, d'Allemagne, d'Italie, ont l'honneur d'informer le gouvernement impérial ottoman que les puissances, ayant reçu la réponse des Etats alliés à la note dans laquelle elles formulaient les bases de la paix et pris acte de l'acceptation par eux de ces bases, les ont invités à cesser immédiatement les hostilités, à désigner leurs plénipotentiaires ainsi que le lieu de la réunion pour la négociation de la paix.

» Ils sont chargés par leurs gouvernements respectifs d'adresser et adressent, par la présente, la même invitation à la Turquie en leur nom collectif. »

La réponse de la Porte sera affirmative

Le Conseil des ministres ottomans s'est réuni jeudi après-midi et a discuté la réponse à faire à la note des puissances. Cette réponse sera affirmative quoique les milieux officiels regrettent que les puissances n'élaborent pas elles-mêmes les préliminaires de la paix.

Les préliminaires de la paix seront signés à Londres

La signature des préliminaires de paix entre la Turquie et les alliés aura lieu à Londres. On croit savoir que les puissances soumettront à la conférence des délégués de la paix le projet des préliminaires et que les plénipotentiaires seront invités à signer ce projet.

Le gâchis en Albanie

Bruits de canonnade à Valona

On mande de Corfou qu'une vive canonnade a été entendue du côté de Valona. On suppose que les troupes de Djavid pacha, qui étaient dans le voisinage, ont occupé la ville.

L'Italie interviendra

La *Tribuna* et le *Giornale d'Italia* envisagent la nécessité de l'intervention italienne pour maintenir et assurer l'ordre en Albanie, parallèlement à l'intervention autrichienne contre le Monténégro.

Le roi d'Espagne à Paris

Le roi Alphonse XIII arrivera à Paris, mercredi prochain, 7 mai, à 10 h. 45 du matin, par la gare du Bois de Boulogne.

Il y sera reçu par M. Poincaré. Après quelques instants passés dans les appartements qui lui sont préparés au ministère des Affaires étrangères, le roi d'Espagne assistera à un déjeuner intime à l'Elysée.

Dans l'après-midi, il recevra, au quai d'Orsay, le corps diplomatique et visitera les Ecoles militaires. Le soir, dîner de gala à l'Elysée.

Le 8 mai, le roi se rendra à Fontainebleau où il assistera à un carrousel militaire et à des manœuvres d'artillerie. M. Pichon offrira, jeudi soir, au quai d'Orsay, un dîner de gala auquel assisteront Alphonse XIII et M. Poincaré.

Enfin, le roi d'Espagne partira vendredi 9 mai, après avoir reçu la colonie espagnole et la municipalité parisienne, et après avoir assisté, dans les environs de Paris, à des exercices d'aviation.

Echos religieux

A propos du rétablissement d'un pèlerinage

Saisi d'une pétition tendant au rétablissement du pèlerinage de Notre-Dame du Port, pétition revêtue de 5 631 signatures, le Conseil municipal de Clermont-Ferrand, manquant de courage nécessaire pour se prononcer franchement, a laissé au maire de la ville le soin de prendre une décision. On a annoncé celle-ci pour la fin de la semaine.

NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

(Indulg. 7 ans et 7 quarant., applic. aux défts)

Mlle Augustine Dumontier, sœur de M. le chanoine Dumontier, à Froissy (Oise). — Mme la comtesse de Tremenge de la Roussière, 57 ans, au château de La Roussière (Cantal). — M. Thomas Roux-Colbuet, 60 ans, à Prâlon (Côte-d'Or). — Mme Emile Disoloquemant-Granwin, à Seclin (Nord), 76 ans. — M. Requier, fidèle abonné à Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées). — Le commandant Mongrand, victime de l'attentat commis à Hanoï par un révolutionnaire anarchiste. — Le Fr. Eucharistes Charbonneau, 22 ans, de l'Institut de Ploërmel, à Lapraiterie (Canada). — Les Fr. Séverin, Adhérit et Gracilien, décédés à Varennes-sur-Allier (Allier). — Le R. P. Chevrel, ancien supérieur de Saint-Martin de Rennes, décédé à Plancoët, 75 ans. L'inhumation aura lieu à Amanlis, lundi prochain. — M. Arthur Langlois, directeur de l'asile des enfants arriérés, chevalier de la Légion d'honneur, à Eaubonne (Seine-et-Oise) ; il était le frère de M. le chanoine Langlois, curé de l'Eglise Saint-Etienne, à Bar-le-Duc. — La R. M. Saint-Arsène, née Joséphine Marchand, 86 ans, supérieure des Sœurs de la Croix, à Limoges. — Mme Marguerite Lebrunie, 75 ans, mère de M. l'abbé Michel, curé de Javerdat (Haute-Vienne).

RECOMMANDATION

On recommande : un maire catholique dangereusement malade.

Informations du soir

L'AVIATION MILITAIRE

Le dirigeable « Selle-de-Beauchamps » à Meurmelon.

L'équipage, entièrement militaire, était composé des capitaines Bois et Balensi, du lieutenant Frugier et de trois mécaniciens.

Le voyage et l'atterrissage se sont effectués dans d'excellentes conditions.

NOS AVIATEURS MILITAIRES AUX MANŒUVRES

Auxerre, 2 mai. — Parti ce matin de Buc à 5 h. 30, un biplan militaire, piloté par le maréchal des logis Carus, est arrivé à Auxerre à 7 h. 35. Deux autres biplans sont attendus de Buc dans la journée.

Ils prêteront leur concours aux manœuvres de cadres qui vont avoir lieu dans la région, sous la direction du général Joffre.

LES DISPOSITIONS DU ROI NICOLAS

Cettigné, 2 mai. — Le roi Nicolas persiste à déclarer qu'il n'entre pas dans sa pensée de porter un défi aux puissances, mais il ajoute non moins énergiquement qu'il entend ne pas être violenté par l'Autriche.

Dans une conversation avec un membre du corps diplomatique, il a dit hier :

« Si l'Autriche m'attaque, eh bien, tant pis ! Nous serons battus, mais c'est une défaite qui coûtera terriblement cher. Elle coûtera plus cher à l'Autriche que l'Algérie n'a coûté à la France, le Caucase à la Russie, et le Transvaal à l'Angleterre. »

ESSAD PACHA ET LA GRÈCE

Athènes, 2 mai. — On mande de Corfou qu'Essad pacha a constitué un gouvernement à Tirana, qu'il a proclamé l'autonomie de l'Albanie sous le protectorat de la Turquie, et qu'il a arboré le drapeau turc.

On ajoute qu'Essad pacha déclare que le gouvernement albanais n'est nullement hostile à la Grèce. Il reconnaît la frontière du nord de l'Epire que la Grèce a tracée et qui commence au-dessus de Chimara.

LA NOTE DES PUISSANCES ET LES ALLIÉS

Sophia, 2 mai. — Les ministres des puissances, le ministre de Russie ayant reçu ses instructions, ont remis aujourd'hui à M. Guéchof la note des puissances qui avait été remise le même jour à Constantinople.

M. Guéchof a répondu que le Bulgarie était d'accord avec la Turquie pour prolonger la suspension d'armes jusqu'à la signature des préliminaires de paix.

Il a ajouté que les gouvernements alliés seraient représentés dans la nouvelle négociation par les mêmes plénipotentiaires que dans la précédente, et que leur désir était que la négociation se poursuivît à Londres.

Aucune réponse écrite ne sera donnée ; la réponse du gouvernement bulgare, d'après les termes dont s'est servi M. Guéchof, pourra être considérée comme officielle.

LES BULGARES ÉVACUENT SALONIQUE

Athènes 2 mai. — On mande de Salonique que les troupes bulgares, à la suite d'un nouvel ordre, évacuent la ville. Il ne restera à Salonique qu'une compagnie d'infanterie.

UNE AFFAIRE DE TRAHISON EN ALLEMAGNE

Essen-sur-Ruhr, 2 mai. — Deux habitants d'Essen, dont un commerçant, ont été arrêtés sous l'inculpation de haute trahison. D'autres arrestations se rattachant à cette affaire ont été opérées dans plusieurs villes de province.

L'enquête aurait établi qu'il s'agissait de vendre des renseignements relatifs aux munitions d'artillerie, à la France. (*Information.*)

M. DELCASSÉ REJOINT SON POSTE

M. Delcassé, qui était venu passer quelques jours à Paris, repartira demain, à 1 h. 45 de l'après-midi, pour rejoindre son poste à Saint-Pétersbourg.

FEUILLETON DU 3 MAI 1913 — 26 —

Robinsons souterrains

C'était sa façon à lui d'être éloquent.

Alors Jacques Tény tendit la sienne, celle qui était intacte, et se sentit pris dans un étau.

Profondément remué et sentant vibrer en lui des sentiments qui ne demandaient pour éclore que la rosée de la bonté et de la justice, l'ancien anarchiste n'arrivait à manifester son émotion qu'en broyant la main de Jacques, qui se dégagea avec peine en déclarant affectueusement :

— Ça suffit d'une fois.

— Oui, c'est bien, c'est bien ce que vous faites-là, sergent, et quant à lui... Eh bien !

Il cracha par terre et déclara :

— Tu n'es plus « mon copain »... je te défends de me donner ce nom-là, tu sais...

— Sergent ! appela à ce moment Mirrel qui était retourné à tâtons à l'origine du tube acoustique... on appelle Bernard.

— Allez, Bernard.

Tous suivirent.

C'était le lieutenant de génie et on entendait, mêlé à sa voix, le bruit de plusieurs voix, sans doute celles des travailleurs qu'il amenait.

— Où êtes-vous exactement, Bernard ?

— Nous avons creusé à gauche du boisage, environ dix-neuf mètres, et comme il y a encore derrière nous dix-sept mètres de galerie intacte, ça fait que nous sommes à trente-six mètres du fond...

— Bien, je vois... nous sommes tout près de vous par conséquent : le travail commence de suite : 7 à 8 mètres au plus... pouvez-vous travailler de votre côté ?

— Sûrement... Nous allons nous y remettre.

— Alors, c'est l'affaire de deux à trois heures... boiser surtout, pour éviter un éboulement toujours possible.

— Nous n'en avons pas encore eu, mais vous savez, mon lieutenant, qu'il y a avec nous le sergent Tény, celui qui... vous m'entendez mon lieutenant ?

Le lieutenant n'écoutait plus ; il s'était transporté à l'origine du travail et déjà on entendait les bruits du pic attaquant le massif de terre et de rocaille qui s'interposait entre les « rescapés » et les travailleurs.

Jacques Tény, mis au courant, organisa aussitôt le travail de son côté.

C'était d'ailleurs à qui piocherait en tête où il n'y avait place que pour un homme et Marquot, dont la force décuplée par le contentement abattait deux fois plus d'ouvrage que les autres, s'y installa presque d'autorité...

La première heure se passa dans ce travail acharné... on entendait maintenant le bruit des voix et Bernard étant allé chercher l'un des deux seaux encore remplis d'eau au fond de la galerie distribua largement les quarts d'eau aux travailleurs baignés de sueur, bien que l'atmosphère eût été renouvelée.

Pourtant c'était un air froid qui arrivait du extérieur, l'air d'une soirée d'hiver, mais nul n'y songeait.

Les plaisanteries fusaient joyeusement et aussi les projets de toutes sortes.

Perdriel parlait de revenir à son ancien métier d'aviateur, tout au moins à celui d'aérostier.

— Tout plutôt que de repiquer dans ces trous, déclara-t-il.

— T'as cent fois raison, dit Mirrel, moi je vais tâcher de m'embarquer dans les bureaux : le lieutenant ne me refusera pas ça.

— Je vois d'ici la purée que je vais m'offrir tout à l'heure ! cria Marquot.

Comme il achevait ces mots, un nouveau tonnerre emplit de son mugissement l'étroit espace.

Le sol trembla, et des montants se détachèrent, entraînant des planches de ciel : une masse de terre suivit, coupant Mirrel, qui à ce moment travaillait en tête, des cinq hommes espacés le long du boyau.

De nouveau la lampe s'éteignit et l'obscurité tomba.

— Mon Dieu, encore une fois ! dit Marquot.

Toutefois aucune flamme cette fois n'envahit le rameau : l'explosion avait eu lieu un peu plus haut, en face des sauveteurs qui travaillaient à l'extérieur et, pendant quelques secondes, des gémissements prolongés, douloureux comme ceux d'une bête blessée, se mêlèrent aux dernières vibrations de la poudre. Le détachement voisin payait à son tour tribut au minotaure de la mine, et cette fois, pour les « Robinsons souterrains », le passage vers les camarades, vers la lumière, était obstrué pour toujours !

VI

UNE EXÉCUTION

Au bruit de la détonation, les emmurés avaient cessé de travailler et se regardaient interdits, horrifiés.

Toute la galerie vibrait encore de l'ébranlement subi, quand, à travers le bourrelet de terre large de quelques mètres à peine qui les séparait de leurs sauveteurs, ils perçurent des cris d'agonie et des hurlements désespérés. La mort venait de les épargner, une seconde fois, mais elle avait frappé près d'eux.

Alors seulement ils comprirent.

Et soudain Mirrel, s'étant débarrassé de la gangue de terre dans laquelle un instant il avait été enseveli après l'éboulement, bondit au milieu d'eux, les yeux fous, la bouche ouverte, n'ayant pas la force d'articuler un mot.

Cloués sur place, stupides, ils écoutaient les lamentations des victimes s'éteindre une à une derrière le rempart d'argile, qui dérobait à leurs yeux l'affreuse scène.

Et quand la dernière se fut tue, ils prêtèrent encore longtemps l'oreille, car personne n'osait rompre le silence dans la galerie muette.

C'était le deuxième assaut que leur faisait subir la poudre, c'était leur deuxième ensevelissement, et pourtant il semblait que ce fût le premier, tant était complet l'effarement de tous.

Se rendaient-ils bien compte d'ailleurs de leur épouvantable situation ?

Au premier choc, en effet, les émotions violentes paralysent l'âme.

Elles passent comme un ouragan à travers la conscience, la dévastent pour ainsi dire, et la vident de tout contenu.

Pensée, désir, décision, tout est aboli.

L'organisme lui-même est frappé et sa vie suspendue : les gestes commencés se figent et se raidissent comme s'ils étaient de pierre. Seul un tremblement convulsif secoue le corps qui vibre comme un airain trop rudement frappé.

Puis, cette phase de stupeur passée, peu à peu la conscience se restaure. L'étendue du malheur se découvre progressivement, avec d'autant plus de force que l'imagination est plus grande et l'intelligence plus déliée. Car, tandis que l'une dépeint en une série de visions rapides et saisissantes l'horreur de la situation, l'autre en montre, avec une logique implacable et rapide, toutes les conséquences, même les plus lointaines.

Alors c'est la période d'agitation — pouvant aller jusqu'au délire — qui commence.

Les six hommes passèrent, à des degrés divers, par ces deux états.

Le premier, Jacques sortit de l'espèce d'hébétude où tous se trouvaient plongés. Mais tout ce qu'il put, ce fut d'articuler d'une voix entrecoupée ces quelques mots, en portant ses regards sur le groupe de ses compagnons épouvantés.

— Mes pauvres amis, mes pauvres amis !...

— Fichus cette fois ! dit Perdriel, et il s'en alla d'un pas accablé s'asseoir au fond de la galerie sur un madrier.

Puis le silence retomba, et l'on n'entendit plus, pendant quelques instants, que le bruit des respirations haletantes.

Brusquement, dans l'air lourd, des sanglots